

Une TPE en mode RSE!

Cette TPE créée il y a près d'un siècle a construit sa démarche RSE sur le respect de ses clients, de ses fournisseurs... et l'écoute de ses salariés.

Créée 1930 à Grasse, dans les Alpes-Maritimes, l'entreprise Courrin distribue des matières premières aromatiques pour les industries du parfum et des arômes alimentaires. Olivier Courrin, petit-fils du fondateur, est conscient que la longévité de cette maison familiale tient pour beaucoup à la démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) et au travail de proximité mené en faveur de ses six salariés (deux travaillent à la manipulation des produits, quatre à des postes de bureau), de leur santé et de leur sécurité...



3 questions à Olivier Courrin
Président
de COURRIN
Jean & Fils

« *Tout est discuté en amont* »

Agir Mag : Comment avez-vous bâti votre démarche RSE ?

Olivier Courrin : J'ai commencé à m'intéresser à la RSE en 2009, alors que je travaillais à la réalisation du

Document Unique. A cette occasion, j'ai impliqué les salariés dans la prévention des risques. Et cela est resté, depuis, ma priorité. Tout est discuté en amont. Exemple, une entreprise est venue un jour proposer à l'équipe son offre de CE externalisé. Pour une certaine somme par mois, les salariés avaient accès à des réductions. Je les ai laissé décider, et ils ont jugé que ce service ne leur convenait pas. J'envisage donc plutôt de leur proposer une offre de conciergerie, avec repassage par exemple, qui pourrait leur être plus utile. A cela s'ajoute la venue régulière d'une personne qui réalise des massages, ainsi que des formations, consacrées à la manutention de charges lourdes, ou prochainement aux premiers secours.

Agir Mag : En cinq ans, vous n'avez déploré aucun accident du travail. Comment êtes-vous parvenu à ce résultat ?

O.C : Pour la gestion des risques, j'essaie d'innover au maximum. Par exemple, j'ai fait installer une hotte aspirante qui se déclenche dès que le salarié dépose un produit sur la balance. Avantage : le salarié n'a pas besoin de penser à la mettre en route. Pour cela, j'ai eu l'idée de recourir à un détecteur

UN TEMPS PARTAGÉ DÉDIÉ À LA RSE

La TPE Courrin Jean & Fils emploie un référent responsable des questions RSE, qualité et développement durable. Cette salariée travaille en temps partagé : elle divise son temps de travail sur deux entreprises. Un système qui permet à l'entreprise de bénéficier de ses compétences de façon souple, tout en garantissant au salarié la sécurité de son emploi.

de mouvements. L'entreprise avec qui je travaille depuis longtemps a ensuite conçu et installé le système adéquat. Par ailleurs, j'ai décidé qu'on ne reconditionnerait pas les agents chimiques classés CMR (présentant un effet cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction, NDLR), afin de limiter les risques.

Agir Mag : Faites-vous évoluer votre stratégie RSE ?

O.C : Tous les ans, on établit les chiffres de la prévention des risques en particulier. Dès qu'une norme évolue, on l'étudie et on s'en inspire pour améliorer notre fonctionnement. On accueille régulièrement clients, fournisseurs, organismes d'audit lors de visites. Ils sont souvent surpris par notre organisation, similaire à celle d'une grande entreprise ! ■